

Direction Générale du Génie Rural et de  
l'Hydraulique Agricole

Section Technique Centrale  
des Etudes et des Travaux

L. GOVIN

Ingénieur en Chef du Génie Rural

19, Avenue du Maine - PARIS (15<sup>e</sup>)

TÉL. : BABylone 48-90

OBJET **SAINTE LIVRADE**  
**Lot et Garonne**

25

Paris, le 15 septembre 1964.

NOTE à l'attention de M. le RAPPORTEUR  
près la Commission Consultative  
des Marchés  
MINISTÈRE de l'AGRICULTURE  
78, rue de Varenne  
PARIS 7<sup>e</sup>

Le Ministère de l'Agriculture dispose à SAINTE LIVRADE sur LOT près de VILLENEUVE d'une propriété où s'est installée à partir de 1950 une Ecole d'Agriculture. Celle-ci a actuellement une capacité de 200 élèves scolarisés dont 180 internes.

Il a été décidé de la transformer en lycée Avec 14 classes, soit 385 élèves dont 350-360 internes, avec en plus un centre de promotion sociale et un centre de motoculture représentant 45 internes.

L'établissement doit donc être conçu pour 430 élèves dont au moins 395 internes. L'étude part de l'école existante qui dispose de deux corps de bâtiments, l'ancienne école (A) et une extension comprenant B et une partie de C. Le présent projet prévoit de relier ces deux corps de bâtiments et de s'étendre à l'opposé de A avec en complément l'amphithéâtre, le gymnase, des terrains de jeux et des garages.

L'extension de l'établissement implique la création d'un château d'eau. Enfin le problème des ordures ménagères nous a conduit à prévoir un incinérateur.

La dépense a été arrêtée à 4 500 000 francs.

Il est très difficile de faire une étude critique de cette dépense étant donné l'existence de locaux existants qui doivent être légèrement réaménagés.

Toutefois le bilan peut s'analyser ainsi :



- amphithéâtre.....	400 000 F
- gymnase.....	450 000 F
- terrains de jeux.....	150 000 F
- incinérateur.....	30 000 F
- garage.....	20 000 F
soit.	<u>1 050 000 F</u>

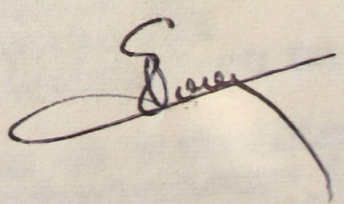
Il resterait donc pour les locaux scolaires et d'internat une dépense de 3 450 000 francs.

Cette dépense correspond au logement de 230 élèves à 15000 francs.

C'est bien le résultat auquel on arrive puisque l'établissement va passer de 200 à 430 élèves et de 100 internes à 395.

Nous sommes donc devant un projet satisfaisant d'autant qu'en général la transformation d'un établissement existant implique souvent des dépenses plus élevées qu'un établissement neuf.

L'Ingénieur en Chef du Génie Rural





20 DEC 1967

20 Affaires Financières  
équipement.  
5ème  
22-36  
B/5 5005

Monsieur Jean DEPOID  
1, place de l'Egalité  
47 - VILLENEUVE-sur-LOT

— Lycée Agricole de  
Sainte-Livrade  
Oeuvres décoratives.

Monsieur l'Architecte,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, un projet de Marché relatif à la réalisation de l'oeuvre décorative dont l'exécution vous a été confiée pour le Lycée Agricole de SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.

Vous voudrez bien compléter ce document en indiquant le délai d'exécution de l'oeuvre en cause et le mode de règlement des sommes dues, puis me faire retour de ces documents munis de votre signature précédée de la mention "LU & APPROUVE".

Je vous signale toutefois, que l'acompte prévu à ce marché ne pourra être versé avant le premier trimestre 1968, les disponibilités de crédit étant épuisées pour le dernier trimestre 1967.

Veillez agréer, Monsieur l'Architecte, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation

Le Directeur Général de  
l'Enseignement et des Affaires  
Professionnelles et Sociales

J.M. SOUFAULT

copie transmise pour information à:

- M. l'Ingénieur en chef du Génie rural des eaux et des forêts, chargé de la section technique centrale des études et des travaux.
- M. le Directeur Départemental de l'Agriculture du LOT & GARONNE.
- M. l'Ingénieur Général d'Agronomie chargé de la région d'inspection : AQUITAINE.



021167  
JF/HC

Copie transmise pour information

M. GOVIN - IGA - DDA

2°

5°

2236

B/5 AZ 7/4

Monsieur Jean DEPOID  
1 Place de l' Egalité  
47 - VILLENEUVE S/ LOT

Lycée agricole de St LIVRADE  
Oeuvres décoratives -

9 NOV. 1967

Monsieur l' Architecte,

Comme suite à votre envoi du 18 Octobre 1967, j'ai l'honneur de vous faire connaître que parmi les motifs proposés par M. Pierre RAFFI pour la décoration de la façade extérieure du gymnase, la maquette portant le N°1 a été agréée.

Je vous serais obligé, en conséquence, de bien vouloir me faire parvenir pour cette oeuvre et pour celle qui a été précédemment retenue ( " Paysage " ) un devis qui me permettra, d'une part, de présenter une demande d'autorisation d'engagement de crédits pour cette opération auprès du service financier, d'autre part, d'établir un projet de marché de gré à gré à passer avec l'artiste intéressé.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, en retour, le dossier des différentes études proposées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l' Architecte, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information  
M. l' Ingénieur en chef du Génie Rural,  
des Eaux et des Forêts, chargé de la section  
technique centrale des études et des travaux  
M. l' Ingénieur GI d'agronomie, chargé de la  
région d'inspection Aquitaine  
M. le Directeur départemental de l'Agriculture  
du Lot et Garonne

Le Directeur Général de l'Enseignement  
et des Affaires Professionnelles  
et Sociales

J.M. SOUPAULT



JEAN DEPOID

ARCHITECTE D. P. L. G.

ARCHITECTE DE LA VILLE

SUCC<sup>R</sup> DE M<sup>R</sup> P. GERMA

3

2-410  
114

M. M. M. M. M.  
M. Sigorney

*ai-je vu les maquettes? m'en souflez un  
not les d'une réunion -  
Jdy.*

Monsieur SOUPAULT  
Directeur Général de l'Enseignement  
78, rue de Varennes,  
75- PARIS (7ème).

Référence :  
SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT  
Construction d'un Lycée  
Agricole : Décoration.

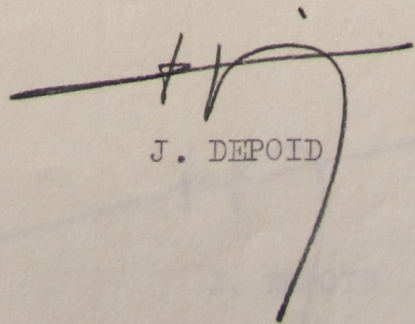
Villeneuve-sur-Lot,  
le 1er Septembre 1966.

Monsieur le Directeur Général,

Suite à votre lettre du 14 Mars et à ma réponse du 10 Mai 1966, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me donner votre accord sur les maquettes des fresques que Monsieur Pierre RAFFI se propose d'exécuter, l'avancement du chantier permettant actuellement leur exécution.

Je vous serais également obligé de faire en sorte que le premier acompte d'honoraires de Monsieur RAFFI lui soit assez rapidement transmis.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
J. DEPOID

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT  
2<sup>me</sup> Sous-Direction  
9 SEP. 1966  
ARRIVÉE



JEAN DEPOID

ARCHITECTE D. P. L. G.

ARCHITECTE DE LA VILLE

SUCC<sup>n</sup> DE M<sup>n</sup> P. GERMA



Monsieur SOUPAULT  
Directeur Général de l'Enseignement et des  
Affaire Professionnelles et Sociales  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
78, rue de Varenne,

Vos références :  
Sous-direction : 2<sup>ème</sup>  
Bureau : 5<sup>ème</sup>  
Poste : 22-36  
B.5 - 1843

75- PARIS (7<sup>ème</sup>).

Notre référence :  
SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT  
Lycée Agricole : fresque  
façade Est Gymnase.

Villeneuve-sur-Lot,  
le 18 Octobre 1967.

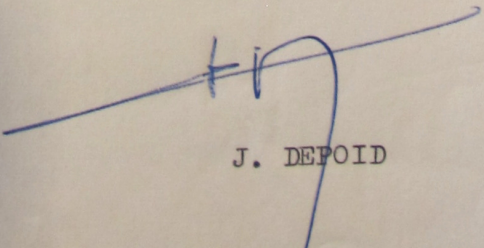
Monsieur le Directeur Général,

Suite à votre lettre du 3 Août 1967, je vous prie de  
trouver ci-joint trois nouvelles maquettes de Monsieur RAFFI  
pour la façade extérieure du gymnase.

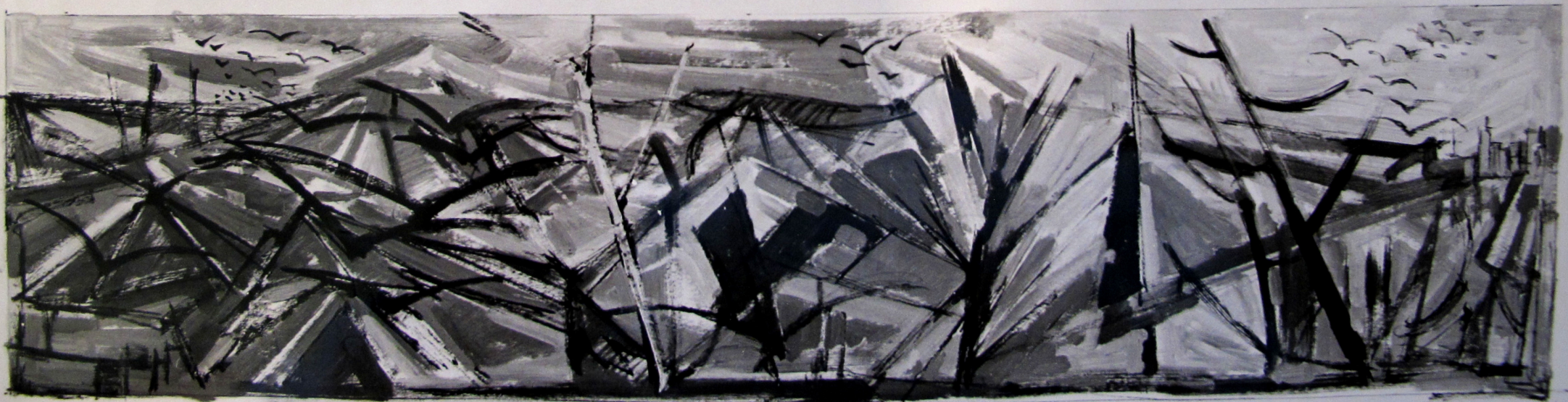
La fresque, de format rectangulaire et d'allure ver-  
ticale, prendrait toujours place à droite de la paroi vitrée.  
Elle serait réalisée à base de carreaux de céramique en opus incer-  
tum.

Espérant que l'une de ces études retiendra votre atten-  
tion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assu-  
rance de ma considération distinguée.

P.J.  
4

  
J. DEPOID







Pierre R A F F I  
Résidence "La Clairière"  
Rue Crochopierre,  
47- VILLENEUVE-SUR-LOT

---

Référence :  
SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT - Lycée Agricole  
Oeuvres décoratives

DEVIS DESCRIPTIF-ESTIMATIF

La décoration du bâtiment comprend l'exécution de deux oeuvres :

- 1- Un panneau en peinture prévu dans le hall d'entrée (Approbation par lettre adressée à l'Architecte, référence N° 4 136, du 14-9-67)

Ce panneau sera exécuté sur toile préparée à la colle et à l'apprêt.  
Surface d'environ 10 m<sup>2</sup>, soit : 5 x 2 m.  
Couleurs fines en tubes.  
Châssis en bois, fixé au mur avec encadrement, ou marouflage directement sur le mur.

- 2- Un panneau en mosaïque prévu pour la décoration de la façade extérieure du gymnase (Approbation par lettre adressée à l'Architecte, référence N° 4 274, du 9-11-67).

Ce panneau sera exécuté en carreaux de pâte de verre importés d'Italie, gamme très colorée où les couleurs dominantes seront le vert et le bleu.

Surface d'environ 25 m<sup>2</sup>.  
Montage et collage exécutés par des ouvriers spécialisés.  
Préparation du mur avec enduit préalable spécial.  
Mise en place. Location d'un échafaudage.

L'ensemble de ces travaux est proposé pour la somme de : 30 000,00 francs.  
(TRENTE MILLE FRANCS).

Villeneuve-sur-Lot,  
le 29 Novembre 1967.

Pierre RAFFI

*Pierre Raffi*